

St Didier de la Tour

L'ÉTÉ CASSOLARD N°28

DANS CE NUMÉRO

Le mot du Maire
Pré-Maudit
Taekwondo
CCAS
Sica Froid
Syclum
Vivre ensemble
Informations utiles
Projets d'aménagement
Evenements à venir

Retrouvez, partagez ce bulletin sur l'application mobile

ainsi que sur notre tout nouveau site web **www.saintdidierdelatour.fr.**

1 LE MOT DU MAIRE



Cette période estivale est propice à un point d'étape sur la vie de notre commune. Ce temps de pause nous rappelle également la nécessité d'être attentifs auprès de tous ceux qui nous entourent, en particulier lors des épisodes de canicule.

Le début de l'année a été marqué par le décès de plusieurs figures du village. Je voudrais particulièrement évoquer la mémoire de Joseph Monin, maire honoraire, qui a présidé aux destinées de notre commune pendant 14 ans de 1987 à 2001. Homme de caractère, avec son sens des relations humaines, doté d'un humour malicieux, il a fortement contribué au développement de notre village.

De nombreux projets se sont poursuivis au cours de ce premier semestre.

Le projet de bâtiment paramédical a été finalisé et sa construction démarre le 1er septembre. Les entreprises ont été retenues dans le cadre d'un marché public. Les travaux de voirie programmés ont démarré. Ceux de la RD 1006 avec un passage en agglomération, la rénovation des arrêts de bus et la sécurisation de la traversée auront lieu durant l'été. Le drainage de l'église est également prévu cet été. Des travaux vont être réalisés au boulodrome avec la mise place d'un ventilateur mural et la réfection du sol.

La réflexion autour du projet « Habitat inclusif » pour les séniors se poursuit. C'est une démarche de longue haleine et nous restons pleinement mobilisés.

Nous avons « inauguré » tous les travaux réalisés avec l'appui des Vals du Dauphiné et le Département de l'Isère sur la tourbière de Pré-Maudit. Occasion également de présenter le projet Mûr Mur réalisé avec l'association Emoson, sur la valorisation de notre patrimoine local. Un bel exemple d'une réalisation intergénérationnelle avec l'intervention des anciens du village, des enfants de l'école et du Conseil municipal des Enfants.

La réunion publique sur l'aménagement du centre du village a permis un bon échange. Une réflexion à poursuivre sur les modalités de mise en œuvre.

La vie associative est toujours aussi dynamique. De nombreuses manifestations se sont déroulées. Je veux ici saluer le travail réalisé par Laurent et Amélie Nouailles au sein du Yongu Taekwondo Cassolard qui pour des raisons professionnelles ont quitté le club. La relève est assurée ce qui est une très bonne nouvelle.

Je veux aussi féliciter les joueurs du club de foot St Didier/Le Passage avec leur montée en 3ème division du District. Bravo à toute l'équipe et à l'encadrement !

Deux manifestations d'ampleur vont marquer l'été :

D'une part les championnats de France Cyclisme Avenir du 6 au 10 août sur les Vals du Dauphiné. Une cyclosportive ouverte à tous traversera notre village le 8 août. Un évènement à résonance nationale à ne pas manquer sur notre beau territoire.

D'autre part le comice agricole le 20 septembre prochain sur notre commune. Coorganisé par la société d'agriculture La Tour du Pin/Virieu, le comité des fêtes cassolard et la mairie, une belle occasion pour l'agriculture de mettre en exergue sa vitalité. Une journée à ne pas manquer.

Je veux aussi évoquer le projet du TGV Lyon-Turin. Le projet « Grand Gabarit » a été retenu. Nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informé sur l'avancement de ce projet. Des études complémentaires devraient être lancées durant cette année 2025 et certaines se dérouleront sur notre commune.

Je tiens à remercier tous les membres des commissions communales, le personnel de la commune, le comité des fêtes et l'ensemble des associations, toute l'équipe enseignante qui contribuent au dynamisme de notre village.

De nombreux projets sont lancés et je souhaite que nous ayons le plaisir de les poursuivre ensemble durant ces prochaines années. En attendant de vous retrouver lors des différentes manifestations, je vous souhaite un très bel été.

Philippe GUERIN, Maire

Dépot légal : Juillet 2025 - Responsable de publication : Thomas GLEIZES - Réalisation/Impression : NUMERIP – La Tour du Pin - Tirages : 1100 exemplaires

2 Découverte de LA TOURBIÈRE DE PRÉ-MAUDIT

Ce 17 mai 2025, les Vals du Dauphiné et la municipalité ont accueilli la population à la découverte de l'un de nos espaces naturels sensibles : La tourbière de Pré-Maudit.
L'occasion, pour la municipalité, d'inaugurer son premier panneau pédagogique autour de son patrimoine, au travers du projet de récupération de la mémoire historique avec l'association EMO-SON.

Au programme de cette journée : La matin, animation pédagogique de Monsieur Maljournal, sur l'origine des tourbières et des histoires autour de celles-ci.
Assis sur des rondins de bois, les habitants ont apprécié l'immersion totale dans la nature.
info@aastenerife.com
Cette journée a aussi été l'occasion de découvrir un des huit nouveaux panneaux à finalité pédagogique et touristique de Saint Didier de la Tour: le panneau explicatif de la Tourbière, accompagné de son QR Code renvoyant vers les témoignages de la tourbière narrés par nos aînés, mémoire authentique du village. Il s'agit de l'une des huit productions sonores qui seront inaugurées lors des journées du patrimoine, du 19 au 21 septembre prochain. Ces enregistrements, produits par l'association EMO-SON et financés par la mairie de Saint Didier de la Tour et le département de l'Isère, sont des interviews construits par les enfants du village, à l'attention des anciens. Une interaction émouvante que vous pouvez retrouver ci-après.

Accompagné par des guides nature des Vals du Dauphiné (nous rappelons qu'il est strictement interdit de visiter la tourbière sans être accompagné), les visiteurs s'engouffrèrent dans les marais de tourbes, pour y observer la faune, la flore et la géologie locale.
Les élus locaux présents ont pris la parole pour rappeler tout l'engagement des collectivités locales et de l'Etat autour de la protection des espaces naturels sensibles.

Par Thomas GLEIZES, adjoint à la communication

3 Vie associative : TAEKWONDO

Clin d'œil à Laurent et Amélie Nouailles, fondateurs du club cassolard de Yongu Taekwondo
Laurent Nouailles a créé le club Yongu Taekwondo Cassolard avec sa femme Amélie, en 2007. Laurent est ceinture noire 4ème dan de taekwondo, instructeur fédéral, et professeur principal. Il pratique le taekwondo depuis 1991, et a fait ses débuts au club de Villefontaine sous l'égide de son maître Adolphe Yao. Il est détenteur de la Médaille jeunesse et sport bronze pour son implication dans le milieu associatif. Il a été médaillé à de multiples reprises au niveau régional, national et international aussi bien en taekwondo, kick boxing qu'en kung fu.
Son dernier challenge 2025 a été sa participation au championnat du monde de kempo au Portugal où il a encore obtenu de très bons résultats : Vice-champion du monde en self défense, Vice-champion du monde en knockdown, troisième en semi contact, troisième en full kempo !
Laurent a toujours été déterminé, consciencieux, bienveillant pour son club et à l'écoute de ses élèves. En 18 ans, le club a vu près de 1500 adhérents. Laurent, secondé par Raphael Vezian, a enseigné le combat, la technique, la self défense et la casse ainsi que la maîtrise de son corps et le bien-être. Le tout dans un esprit convivial et familial, et dans le respect et la bonne humeur.
Côté formateur, le Maître Laurent Nouailles a formé 16 ceintures noires 1ère dan, 4 ceintures noires 2ème dan, 2 ceintures noires 3ème dan, de nombreux champions, arbitres et instructeurs de toute catégorie, et dans toutes les disciplines qu'il maîtrise et qui le passionnent.
Le samedi 17 mai une grande fête était organisée avec l'ensemble des adhérents pour remercier Laurent et son épouse des 18 années passées à St Didier. Avant leur départ de St Didier, la municipalité a souhaité les remercier et les mettre à l'honneur en leur remettant la médaille de la ville. Grâce à eux, à leur passion et au palmarès incroyable de Laurent, la commune de St Didier a brillé et de nombreux Cassolards ont pu bénéficier de son enseignement. Laurent et Amélie Nouailles partent rassurés car le club va perdurer. Raphaël Vezian et d'autres membres prennent la relève pour enseigner et gérer l'association, qui a encore de belles années devant elle… Jusqu'à ce que l'élève dépasse le maître !

Par sylvie BELHADI, adjointe Vie associative

4 LE CCAS

« ***Le RDV du Mardi*** » accueille tous les Cassolards pour partager un après-midi convivial chaque semaine. Le mardi 15 juillet sera le début d'une pause estivale, après quoi nous vous donnons RDV le mardi 2 septembre à partir de 14h30 à la salle Ruy Jaillet.

Toutes les personnes, nées en 1955 et avant, recevront début septembre une invitation du CCAS pour le repas des Aînés le dimanche 19 octobre, ainsi que pour la semaine Bleue… Surveillez vos boîtes aux lettres ! Si vous ne recevez pas ce courrier ou si vous êtes nouveau sur la commune, appelez le secrétariat de mairie en laissant votre nom et adresse.

Le CCAS est à l'écoute de tous et peut accompagner chacune et chacun dans ses difficultés. Si vous connaissez une personne vulnérable, âgée ou isolée, merci d'appeler le secréatariat de Mairie qui transmettra votre alerte au CCAS afin que nous puissions agir auprès d'elle rapidement.

Par sylvie BELHADI, adjointe CCAS

5 A.A. SICA FROID : Association de l'Ancienne SICA FROID (2009)

Syndicat d'Intérêt Collectif Agricole créé en 1963
En ce début d'année, M. Bernard Verdel, arpès 30 ans de présidence, a laissé ses fonctions. La municipalité de St Didier le remercie pour son dévouement et son implication au sein de notre commune. L'association a une nouvelle présidente : Mme Christiane Gonin, et les 46 membres peuvent compter sur un petit groupe de bénévoles pour gérer le quotidien de l'association.
Avec la canicule, l'hiver s'éloigne ? Pas grave, il est chez nous toute l'année ! Ce pourrait être un beau slogan pour cette association cassolarde qui, bien que peu connue mais non moins originale, a pour but de mettre à la disposition des habitants de St Didier 60 cases de congélation individuelles. L'unique contribution des intéressés consiste à participer financièrement pour les frais d'électricité, de location et d'entretiens divers. Le local appartient à la commune depuis 2006 et se trouve au centre du village, 13 route de Lyon.
Nous vous rappelons le prix de la location à l'année d'une case :
300l. = 68€
260l. = 60€.

Pour tous renseignements vous appelez le 06 85 75 31 96. Au moment où sont écrites ces lignes, il reste 7 cases disponibles sur 62.

Par Sylvie Belhadi, adjointe à la vie associative.

6 SYCLUM : HORAIRES D'ÉTÉ

SYCLUM
LES BONS GESTES . LE BON SENS

Déchèterie Fitilieu
874 Route de Tapon
38490 Fitilieu

Déchèterie La Chapelle-de-la-Tour
Le Plateau - Chemin Leva
38110 La Chapelle-de-la-Tour

Déchèterie Saint-Jean-de-Soudain
ZI du chapelier - Chemin des Marais
38110 Saint-Jean-de-Soudain

- Lundi : fermée
- Mardi : 7h30 à 13h00
- Mercredi : 7h30 à 13h00
- Jeudi : 7h30 à 13h00
- Vendredi : 7h30 à 13h00
- Samedi : 7h30 à 13h00
- Dimanche : fermée

Dernier accès 10 minutes avant la fermeture

7 VIVRE ENSEMBLE, CE N'EST PAS SORCIER (MAIS ÇA DEMANDE UN PEU D'EFFORT)

Chers Cassolards,
Un village, c'est comme une grande colocation à ciel ouvert : pour que ça tourne rond, chacun doit y mettre du sien. Alors voici quelques règles de bon sens (et de bonne entente) à respecter.

Bruit : on n'est pas -encore- en comice
Tondeuse, tronçonneuse, débroussailleuse, perceuse, scie sauteuse… tous ces charmants outils ont leur créneau. Voici les horaires où vous pouvez jouer les rois du bricolage et du jardinage sans transformer le quartier en zone de guerre sonore :
Jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30
Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h (et c'est déjà bien gentil)
Merci de laisser le chant des oiseaux dominer en dehors de ces horaires.

Poubelles : elles ont un emploi du temps, elles aussi
Les bacs ne sont ni des jardinières, ni des éléments de déco de rue.
> On les sort la veille du ramassage (pas trois jours avant),
>Et on les rentre dès que possible après le passage des agents de collecte.
Pas besoin de leur faire prendre le soleil toute la semaine — elles n'apprécient pas et vos voisins non plus. Le cas échéant, la mairie se réserve le droit de les confisquer afin de garantir la sécurité sanitaire et routière de l'espace public.

Haies et tailles : un peu d'ordre dans la jungle
Si votre haie se trouve à moins de 50 cm ou sur la limite de propriété, elle ne doit pas dépasser 2 mètres de haut.
En revanche, si elle est plantée à 2 mètres ou plus, elle peut pousser sans complexe.
Dans tous les cas : On entretient, et on ramasse ce que l'on coupe. Si une haie dépasse sur la voie publique au point de poser un problème de sécurité routière, la mairie fera intervenir un professionnel qui sera facturé au propriétaire.

Chiens : les concerts canins et les balades en solitaire, c'est non
On les aime, ces boules de poils. Mais quand Médor enchaîne les solos toute la journée, ou quand Toby nous fait sa fugue d'ado dans les rues sans aucune sécurité, c'est moins mignon. Merci de veiller à ce que vos compagnons à quatre pattes n'abusent pas de leur voix… Et de leur instinct de liberté.

En résumé : un peu de civisme, beaucoup de paix
Le respect de ces règles, ce n'est pas du luxe. C'est juste le minimum vital pour vivre ensemble sans s'arracher les cheveux. Un peu de calme, un brin d'attention, et tout le monde y gagne.

Merci à vous ! Et bel été !

Informations utiles

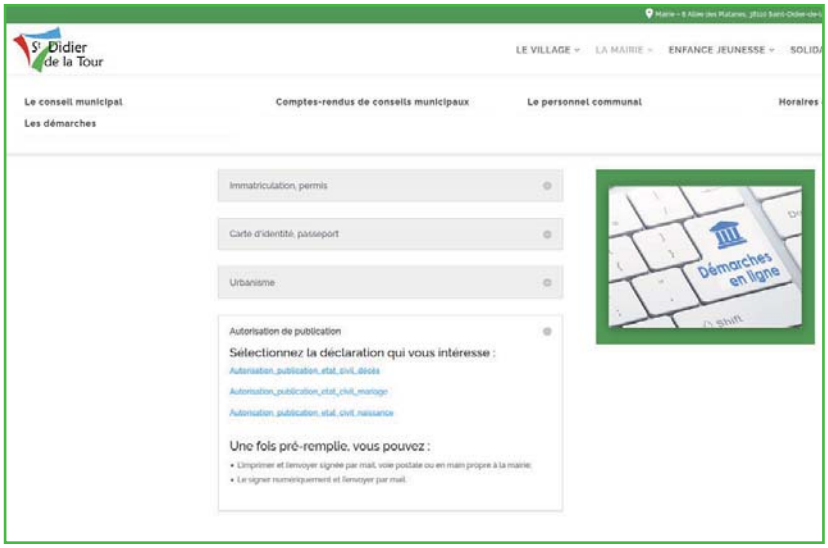
8 RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

Le recensement des habitants de notre commune se réalisera en 2026. L'enquête se déroulera du jeudi 15 janvier au samedi 14 février 2026. La mairie devra désigner des agents recenseurs qui assureront la collecte du recensement auprès des habitants.
Pour toute personne candidate pour assurer cette mission d'agent recenseur, se faire connaître en mairie par mail à l'adresse suivante : secretariat@saintdidierdelatour.fr

Recensement de la population

9 ETAT CIVIL

Comme vous le savez sûrement déjà, depuis cette année, nous avons décidé de nous mettre en conformité avec le cadre RGPD (Règlement général sur la protection des données). Par conséquent, nous ne publions plus l'État Civil sauf accord écrit des intéressés ou des familles. Certains administrés nous disent regretter de ne pas pouvoir consulter ces informations. Aussi nous vous rappelons que, si vous souhaitez publier une naissance, un mariage ou un décès, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir votre autorisation dûment datée et signée. Vous pouvez la télécharger sur le site internet de la commune (rubrique « La Mairie », « Les Démarches » puis « Autorisations de publication »), ou en vous rendant simplement en mairie.



Pour la commission communication, T. GLEIZES, Adjoint.

10 RAPPEL SUR LES MODALITÉS DE VOTE

Avant la période électorale, quelques recommandations :
- Se présenter au bureau de vote avec impérativement une pièce d'identité et votre carte d'électeur (même si ce n'est pas obligatoire) permet aux assesseurs de vous retrouver plus facilement sur les listes et ainsi gagner du temps dans les files d'attente ;
- Après chaque changement d'adresse, pensez à déclarer la nouvelle en mairie, afin d'actualiser les listes électorales et vous permettre ainsi de voter dans votre nouvelle commune de résidence. L'inscription sur les listes électorales ne se fait pas automatiquement.



11 CABINET MÉDICAL

Nous avons appris avec grand plaisir l'arrivée du docteur Hervé Sory qui succède au docteur Jean-Paul Gonin. Il rejoint le docteur Vincent Cottaz au cabinet médical à partir du 1er septembre 2025.
Hervé Sory exerçait auparavant dans la région du Nord Pas de Calais.
C'est une excellente nouvelle et nous sommes très heureux d'accueillir le docteur Sory dans notre village. Nous lui souhaitons une belle installation.

Par Philippe GUERIN, Maire

Projets d'amenagement

12 RÉUNION PUBLIQUE LE 09 AVRIL 2025

Le mercredi 09 avril, la population était invitée sur deux projets en cours de réflexion concernant l'aménagement du centre bourg et le diagnostic patrimonial de l'église. Environ 60 personnes ont répondu présent à cette invitation.

Une réflexion est en cours pour aménager les abords des écoles afin d'en sécuriser les accès. Le projet consisterait à mettre en sens interdit une partie de la Rue de l'Eglise (notamment devant l'église et l'école maternelle). La circulation se ferait Route du 19 Mars 1962, en sens unique. Le parking situé entre le foyer rural et l'école maternelle serait transformé en espace végétalisé et de jeux. Le terrain stabilisé derrière le foyer rural serait transformé en parking végétalisé afin de desservir les écoles et la mairie.
Concernant l'église, un cabinet d'architectes du patrimoine a fait un diagnostic de l'état du bâtiment. Les premiers travaux prioritaires seront consacrés à un drainage tout autour de l'édifice pour colmater les remontées d'humidité dans les murs. D'autre travaux seront à programmer sur plusieurs années.

La soirée s'est terminée par les questions diverses des participants suivies par le verre de l'amitié où les échanges ont pu continuer.

Par Pierre ROUSSET, adjoint à la voirie, urbanisme et finances

13 MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

En septembre 2025, la construction de la maison de santé pluridisciplinaire en prolongement Nord du cabinet médical actuel commencera.

Etat actuel



Cette maison de santé pluridisciplinaire de 157 m2 permettra d'accueillir 3 professionnels de santé dont deux kinésithérapeutes. Parallèlement à cette construction, une rénovation d'une partie du cabinet médical actuel sera également réalisée.

La maîtrise d'œuvre est assurée par GALLIEN NATHALIE ARCHITECTE.
Les entreprises retenues pour les travaux seront désignées en juillet 2025.

En septembre 2026



La réception du bâtiment sera réalisée en été 2026.
L'estimation de l'opération est de l'ordre 800 000 € TTC.

Par Gilles CECILLON, conseiller délégué aux bâtiments

14 PROJET DE TGV LYON-TURIN

Le tracé « Grand Gabarit » a été officialisé par l'Etat en décembre 2024
Des études d'Avant-Projet Détaillé devraient être réalisés dès 2025. Des rencontres avec les communes impactées devraient être organisées. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des démarches en cours et de leurs modalités.

Plus d'information sur le site :
www.transalpine.com ou www.projet-lyonturin.fr

Evènements à venir

15 FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 6 SEPTEMBRE À LA HALLE DES SPORTS

Ne ratez pas cette belle occasion de vous remettre à la gym', au chant ou à la mécanique ! Les associations cassolardes vous présenteront ce samedi 6 septembre leurs activités, ainsi que leurs créneaux pour cette année scolaire 2025-2026. Vous pourrez choisir votre loisir pour la saison 2025/2026 et vous inscrire parmi nos 21 associations. Un grand merci aux bénévoles présents qui animeront cette matinée importante pour la vie associative de la commune.

La municipalité de son côté, avec le support des pompiers bénévoles, vous proposera un stand d'informations sur les défibrillateurs qui viennent d'être installés dans la commune. Des séances de pratiques encadrées par les pompiers bénévoles seront ensuite proposées en octobre aux organisateurs d'évènements susceptibles d'accueillir du public.



Par Sylvie Belhadi, adjointe à la vie associative.

16 REPAIR CAFE

L'association du Repair Café va poser ses valises à St Didier de la Tour, ou plutôt ses trousses à outils, à partir de septembre. Ainsi, chaque 1er et 3ème samedis du mois, de 9h30 à 12h, des séances de réparation seront proposées par des bénévoles à la salle d'animation (au-dessus des ateliers techniques).
Si vous ne connaissez pas encore le principe, vous pouvez venir les découvrir au forum des associations le 6 septembre prochain, avec un matériel à réparer, ou pourquoi pas devenir Repair Acteur.

Samedi 19 juillet
C'est la date du prochain Repair Café à St Didier de la Tour,
en attendant septembre.
Il se tiendra de 9h30 à 12h, exceptionnellement sous le préau de l'école élémentaire.

Par Lionel MONIN, conseiller municipal



17 ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS







18

Bêtes de concours et bottes de paille : LE GRAND RETOUR DU COMICE AGRICOLE

Préparez vos bottes, vos casquettes et votre bonne humeur : c'est reparti ! Ce samedi 20 septembre, le Comice Agricole est de retour à Saint Didier après 30 ans d'absence, et il s'annonce plus champêtre et festif que jamais !



♦ **Dès 10h**, les animaux les mieux coiffées du canton tenteront de décrocher la palme du plus bel élevage. Les juges seront intraitables : brosse impeccable et meuglement gracieux exigés. Pendant ce temps, le marché des producteurs vous tendra ses fromages odorants, ses saucissons aguicheurs et autres douceurs du terroir.

♦ **À midi pile**, l'estomac sonnera l'alerte rouge. Heureusement, la Société d'Agriculture a prévu le remède : un repas fermier qui mettra tout le monde d'accord, même les citadins les plus sceptiques.

♦ **L'après-midi**, accrochez vos chapeaux : entre les manœuvres spectaculaires des pompiers, le défilé de tracteurs rutilants et de vieilles voitures à moustache, puis la parade à vélo des enfants, il y aura de quoi faire tourner les têtes et les pédales.

♦ **Tout au long de la journée**, les enfants seront rois : château gonflable, jeux en bois, maquillage (selon l'inspiration du jour) et même... une démonstration de berger avec ses canards (non, ce n'est pas une blague). Oui, ici, même les palmipèdes marchent au sifflet. Côté adultes, La fanfare déjantée des Bandas Los Piardos animera joyeusement les allées et la buvette du Comité des Fêtes ravitaillera les panses avec ses boissons fraîches et sa petite restauration. Mais le Comice, c'est aussi un voyage dans le temps : grâce à la présentation des métiers d'autrefois : cordiers, rémouleurs, vanniers et autres fileuses de laine redonnent vie à des savoir-faire presque magiques.

♦ **Et quand la nuit tombe**, le feu s'allume : brasero à 19h30 suivi d'une soirée dansante menée tambour battant par l'Orchestre Annequin. À 22h30, le ciel s'embrasera lui aussi avec un feu d'artifice pour clôturer la journée... avant de repartir sur un dernier twist au bal populaire.

Tout un programme, qui a été rendu possible grâce à toutes les entreprises contributrices au journal du comice agricole via leurs encarts publicitaires, mais aussi toutes celles et ceux qui accompagnent activement le déroulement de cette journée qui promet d'être mémorable. Et si vous avez la volonté de contribuer, n'oubliez pas que le Comité des fêtes cherche activement des bénévoles pour accompagner l'encadrement. Contactez le comité des fêtes par mail : comite.cassolard@gmail.com et à vos chasubles !

Pour les autres, rendez-vous samedi 20 septembre, aux abords de la Halle des Sports pour célébrer l'agriculture, les traditions, et comme toujours... le bon vivre ensemble !

Par Thomas Gleizes, adjoint à la communication, fêtes et cérémonies.



Evènements à venir

19 CHAMPIONNAT FRANCE AVENIR

Un évènement sportif à retenir aux Vals du Dauphiné
Les Championnats de France Cyclisme Avenir du 6 au 10 août 2025

Ils sont co-organisés par les Vals du Dauphiné, la Fédération Française de Cyclisme et le COTNI (COmité du Tour Nord-Isère). Ce sont près de 900 jeunes cyclistes, futurs champions du cyclisme, âgés de 15 à 22 ans répartis en six catégories filles et garçons qui s'affronteront sur des circuits variés.

A noter, une cyclosportive ouverte à tous qui se déroulera le vendredi 8 août. Elle passera par notre village (Parcours, Infos et inscriptions sur CYCLO-DEFIDESVALS.COM).

Passionnés de vélo, n'hésitez pas à vous inscrire.

20 CALENDRIER DES Manifestations

JUILLET

Lun 14 : Concours de pétanque + Feu d'artifice + Bal ♦ *Comité des fêtes* — Halle des sports

AOÛT

Vend 22 : Collecte du Don du Sang 16h/19h30 ♦ *Amicale des donneurs de sang* — Halle des sports

SEPTEMBRE

Sam 06 : Forum des Associations ♦ *Comité des fêtes* — Halle des sports

Sam 06 : Accueil des nouveaux habitants et nouveaux nés ♦ *Commission Municipale Comunication* — Halle des sports

Sam 06 : Assemblée Générale + Repas adhérents ♦ *ASTC Tennis* — Halle des sports

Sam 20 : Comice Agricole Mairie ♦ *Societé d'Agriculture - Comité des Fêtes* — Halle des sports+comp.Sport

Sam 27 : La semaine Bleue ♦ CCAS — Mairie Foyer rural

OCTOBRE

Sam 04 : La semaine Bleue ♦ CCAS — Mairie Foyer rural

Sam 04 : Concours Boule Challenge D.Descottes ♦ *Amicale Boule Cassolarde* — Boulodrome+terrain stabilisé

Dim 12 : Foire aux Marrons ♦ *Comité des fêtes* — Centre du village

Dim 12 : Repas de la Foire ♦ *Choucroute AEEP* — Foyer rural

Dim 19 : Repas des Aînés ♦ CCAS — Mairie Halle des sports

NOVEMBRE

Mar 11 : Commémoration du 11 Novembre ♦ *Amicale des Anciens Combattants* — Monument aux morts

Mar 11 : Vente à emporter diots ♦ *Sou des écoles « Les P'tits Cassolards »* — Préau de l'école élémentaire

Dim 16 : Loto ♦ *Association du Cessieuthon* — Halle des sports

Ven 21 : Collecte du Don du Sang 16h/19h30 ♦ *Amicale Cassolard des donneurs de sang* — Halle des sports

Ven 21 : Soirée Beaujolais Nouveau ♦ *Le Volant cassolard* — Foyer rural

Dim 23 : Concours de belote Comité des Fêtes — Foyer rural

DECEMBRE

Vend 05 & Sam 06 : Distribution des colis de Noël ♦ CCAS — de la mairie au domicile des aînés

Dim 14 : Repas partagé et tombola de Noel ♦ *Conscrits* — Foyer rural

Dim 14 : Concert de Noël + Buvette ♦ *Mairie + Comité de jumelage* — Foyer rural